

## MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le quatorze décembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de RIVARENNES, légalement convoqués le huit décembre, se sont réunis en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Agnès BUREAU, Maire.

Etaient présents (es) MMES et MMS les Conseiller (es) Municipaux :

Agnès BUREAU	Michel ALLARD	Roger BOYER	Sylviane DUBOIS
Philippe RÉAL	Gérard BAZIN	Hakim ABBES	Eric PACILLY

Absents excusés : Marie LE BAS, Sébastien MOREAU, Gérald SALMON, Sophie BUSSEREAU, Maëlle LE TARNEC, Nadine BLOTTIN.

Marie LE BAS donne procuration à Sylviane DUBOIS.

Sébastien MOREAU donne procuration à Philippe RÉAL

Sophie BUSSEREAU donne procuration à Agnès BUREAU

Nadine BLOTTIN donne pouvoir à Michel ALLARD.

Absent : Arnaud ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Sylviane DUBOIS.

Le Compte-rendu de la réunion du mois de Novembre est lu, approuvé et signé.

### Délibération n° 12/2016/60 : Modification des statuts du SIEIL : adhésion d'un nouveau membre.

Suite à la modification en 2014 de ses statuts et de la possibilité ouverte aux communautés de communes d'adhérer à présent aux compétences « à la carte » du SIEIL, le Comité Syndical du SIEIL a approuvé par délibération en date du 18 octobre 2016, l'adhésion des Communautés de Communes Chinon Vienne et Loire et Pays de Bourgueil à la compétence « Eclairage Public » du SIEIL pour les voiries communautaires.

La mise à jour de la liste des membres adhérents au SIEIL est donc nécessaire.

Chaque adhérent au SIEIL doit à présent se prononcer sur l'adhésion des Communautés de Communes Chinon Vienne et Loire et Pays de Bourgueil à la compétence « Eclairage Public » du SIEIL et par conséquent de la modification de la liste annexée à ses statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vu les statuts du SIEIL et la liste des membres annexée à ceux-ci,
- Vu la délibération du Comité Syndical du SIEIL n° 2016-68 du 18 octobre 2016,

- APPROUVE l'adhésion au SIEIL des Communautés de Communes Chinon Vienne et Loire et Pays de Bourgueil à la compétence « Eclairage Public » du SIEIL.

### **Délibération n° 12/2016/61 : Demande de subvention de la MFR (Maison Familiale Rurale) d'Azay le Rideau**

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de la Maison Familiale Rurale d'Azay le Rideau sollicitant une subvention pour l'année scolaire 2016 – 2017. Cette demande concerne la scolarisation dans leur établissement de deux élèves de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, refuse à l'unanimité cette demande de subvention.

### **Délibération n° 12/2016/62 : Décision Modificative n° 2 Budget Communal**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits ouverts au budget à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter la décision modificative suivante sur le budget communal 2016 :

#### **Dépenses de fonctionnement :**

Article 66111 : Intérêts réglés à l'échéance :	+ 300.00 €
Article 6132 : Locations immobilières :	- 300.00 €

### **Comptes-rendus de réunions**

Madame le Maire rappelle que les comptes-rendus de réunions sont envoyés aux conseillers par messagerie dès leur réception en mairie.

#### **Projet de rénovation du collège d'Azay le Rideau : Agnès BUREAU**

Réunion du 29 novembre 2016 au collège d'Azay le Rideau. Les travaux débuteront en juillet 2017 et seront effectués sur 3 ans. Le coût du projet est de 11 millions. Ce sera un bâtiment écologique et économique respectant la législation et les normes de sécurité. Tout le monde devra se sentir concerné et il faudra adopter une conduite exemplaire face à la complexité que représente l'organisation des travaux. Les enfants ne seront pas gênés pendant les cours. Un aménagement du parking va être mis en place et une modification du sens de la circulation pour les bus. La façade sera en bois. Le mobilier sera changé intégralement.

#### **Talents et Savoir-Faire : Philippe RÉAL**

Monsieur REAL a été agréablement surpris. Il n'y a pas eu de « fioritures » mais un résultat pur. Pas de chiffres annoncés sauf le chiffre des participants (26). Le bilan a été exposé. Cette opération qui était une « première » a peut-être eu un caractère de brouillon. Les 11 participants à la réunion ont tous dit qu'il fallait renouveler l'opération.

**Comité culture à Montbazon** : Sylviane DUBOIS

Présentation de tout ce qui était réalisé au niveau culturel sur les deux communautés de communes. Un débat s'est engagé pour la réalisation d'un livret commun de communication de toutes les manifestations culturelles. Il faut compter 30 000 € pour un livret. Le «culturel local» sera noyé. Il n'y a pas eu vraiment de débat sur la politique culturelle. Le Procès Verbal sera envoyé.

**SATESE** : Roger BOYER

Le SATESE s'inquiète de son sort et de ses compétences en 2020. L'Agence de l'Eau veut privilégier une seule structure pour verser les aides.

Le budget SATESE est sur la corde, les cotisations baissent, les contrôles diminuent. Deux personnes partent et ne sont pas renouvelées. Augmentation des tarifs de 3% : 0.96 € par habitant.

En ce qui concerne l'Assainissement Non Collectif, le SATESE remet en route le SPANC. Il souhaite que les travaux de réhabilitations soient faits. L'agence de l'eau pourrait financer 60 % de la dépense.

**Comité Voirie-Eclairage Public** : Michel ALLARD

1°) Réseau basse tension en fils nus :

Etude du recensement des fils nus sur la Commune. Une réunion est prévue fin janvier.

Monsieur ABBES va établir un plan d'assemblage de la commune et chacun pourra relever les fils nus dans son secteur.

2°) Eclairage Public :

Monsieur BAZIN fera venir un représentant du SIEIL pour une information sur la délégation de la compétence de l'Eclairage Public. Le tarif actuel est de 17 € par point lumineux tous les ans. Le SIEIL ne veut pas reprendre un réseau en mauvais état. Il sera nécessaire de faire le point quant à l'état des horloges.

Une étude des « points noirs » éclairage public est également prévue.

**SMICTOM** : Gérard BAZIN

Modification des statuts. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 le SMICTOM n'a plus d'entreprise agréée pour recevoir tous les emballages ménagers (nouvelles normes). La Directive ayant été écrite la semaine dernière, le SMICTOM n'a pas assez de temps pour se retourner. Le contrat sera donc prolongé.

Des problèmes ont été soulevés avec l'ancien gestionnaire des déchèteries.

Renouvellement de la convention avec le CPIE pour augmenter le nombre de composteurs communs. 36 000 Euros attribués au CPIE pour compostage.

Il est prévu l'arrêt des sacs plastiques au 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec mise en place de conteneurs dans un premier temps (individuels ou mixtes par quartier). Il est prévu que les conteneurs individuels soient pucés. Tarification incitative. Subvention de l'ADEME de 26 800 €.

Réflexion sur la désignation des nouveaux délégués.

13 t 350 de T.L.C (Textile – linge et chaussures) ont été collectés pour le téléthon.

**Syndicat de l'eau potable** : Roger BOYER

Indemnité du comptable du trésor. Subventions aux particuliers.

**SIEIL** : Gérard BAZIN

Modification de l'organigramme : Dominique MENARD quitte le SIEIL, Sophie NICOLAS le remplace.

Le Syndicat fête ses 80 ans en 2017.

Eclairage Public : nouvelles modalités confirmées au comité syndical. Sécurisation, remplacement des lampes à vapeur de mercure etc ... (remboursées dans ce nouveau programme annuel). Il est nécessaire de faire un programme pluriannuel.

Projet de parc photovoltaïque à SONZAY : vu les nombreuses contraintes, ce projet va être vendu à une filiale d'ENGIE (50 ha environ). Le barrage hydro-électrique de Descartes prend tournure.

**Prochaines réunions** : Agnès BUREAU

Les dates des cérémonies des vœux des communes de la CCPAR ont été envoyées. La cérémonie de Rivarennnes aura lieu le Dimanche 15 janvier 2017 à 11 heures à la salle polyvalente.

Les réunions des conseils communautaires et des bureaux auront lieu le jeudi en 2017. Il sera donc nécessaire d'ajuster le planning des réunions de conseil municipal. Un tableau prévisionnel des dates sera envoyé à chacun.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 31 janvier 2017 à 20 H 00.

## Questions diverses

Le Conseil Municipal :

- ☞ Organise les permanences de distribution des sacs poubelles qui auront lieu les 20 – 21 – 27 et 28 janvier 2017.
- ☞ Prend connaissance de l'organisation d'une réunion le Lundi 06 février 2017 à 18 H 30 à Lignières de Touraine concernant le projet de « Commune Nouvelle » ouverte à l'ensemble des conseillers municipaux. Une convocation sera envoyée en tant voulu. Le compte-rendu de la réunion du 20 avril 2016 a été envoyé à chacun.  
Monsieur BOYER s'interroge sur les décisions qui seront prises lors de cette réunion.  
Madame le Maire informe qu'une réunion avec les maires seulement a lieu ce même jour à 17 H 30.
- ☞ Débat quant à l'organisation de la nocturne gourmande le 29 juillet 2017. Un tableau des tâches sera envoyé à chacun. En fonction des réponses, il sera décidé de maintenir ou non cette manifestation.  
Monsieur PACILLY pense que ce marché gourmand pourrait être réinventé. Les marchés gourmands sont mourants. Madame DUBOIS répond que l'association de la chasse et l'ALR sont satisfaits et ne tiennent pas à ce qu'il disparaisse.  
Monsieur ABBES propose de rassembler la cérémonie du 14 juillet et le marché gourmand. Madame DUBOIS répond que ce n'est pas possible pour les associations.  
Monsieur PACILLY pense que le marché gourmand pourrait avoir lieu ailleurs que dans les rues et être regroupé en un seul endroit.  
Mesdames BUREAU et DUBOIS répondent que cela n'est pas possible car les commerçants participent et il y aurait un problème de branchement électrique.

☞ Est informé que le Bulletin Municipal devra être distribué entre Noël et le jour de l'an.

Monsieur BAZIN présente l'état d'avancement de l'aménagement du local associatif : Le toit est pratiquement posé, ce sera terminé demain soir et le bâtiment sera hors d'eau. Il restera les finitions à faire (gouttières).

Madame le Maire l'informe que le projet de convention de mise à disposition du bâtiment a été envoyé hier à la présidente de l'association de la poire tapée.

Monsieur BAZIN s'interroge sur l'installation du camion « Food Truck » sur le terrain mis à disposition de l'association de la poire tapée. Madame DEPONT, propriétaire de ce camion lui a dit qu'elle avait l'autorisation. Il s'avère qu'au vu de la convention ce n'est pas possible. Madame le Maire indique que cette autorisation avait été donnée avant la décision de réaliser les travaux de réhabilitation.

Monsieur PACILLY s'interroge sur l'information donnée concernant la fibre optique : Il ne peut y avoir 99 % de personnes raccordées comme il est annoncé, ce ne sera pas possible. (information d'Eric GIBOUIN). Il est prudent d'attendre de voir comment cela se passera sur les autres communes avant 2020.

Suite à la réception du compte-rendu du comité Tourisme de la Communauté de Communes, Monsieur PACILLY demande que les fichiers « GPS Indre à vélo » soient inscrits sur le site lors de la réfection de celui-ci.

Cette demande doit être directement adressée à la Communauté de Communes.

**La séance est levée à 22 h 00**

<b>N° délibération</b>	<b>Objet</b>	<b>Nomenclature</b>	<b>N°</b>
<b>12/2016/60</b>	<b>Modification des statuts du SIEIL</b>	<b>Intercommunalité</b>	<b>575</b>
<b>12/2016/61</b>	<b>Demande de subvention de la MFR</b>	<b>Subventions</b>	<b>754</b>
<b>12/2016/62</b>	<b>Décision Modificative n° 2 budget communal</b>	<b>Décision Budgétaire</b>	<b>7124</b>

Noms et Prénoms	Signatures	Noms et Prénoms	Signatures
Agnès BUREAU		Marie LE BAS	Absente
Michel ALLARD		Gérald SALMON	Absent
Roger BOYER		Sophie BUSSEREAU	Absente
Sylviane DUBOIS		Maëlle LE TARNEC	Absente
Gérard BAZIN		Hakim ABBES	
Philippe RÉAL		Arnaud ROUSSEAU	Absent
Nadine BLOTTIN	Absente	Eric PACILLY	
Sébastien MOREAU	Absent		